



Liberté Égalité Fraternité

# Arrêté préfectoral portant inscription au titre des monuments historiques d'objets mobiliers conservés à MAREUIL-CAUBERT (Somme)

Le préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II et notamment l'article R 622-32 portant inscription d'un objet mobilier au titre des monuments historiques ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand GAUME, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture entendue en sa séance du 9 novembre 2023 ;

Considérant que la conservation des objets mobiliers ci-après désignés présentent, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

## ARRÊTE

#### Article 1er

Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants, conservés dans l'église Saint-Christophe de Mareuil située dans la commune de Mareuil-Caubert (Somme), et appartenant à la commune de Mareuil-Caubert:

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél.: 03 20 30 59 59 - Fax: 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur: facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf

## Lutrin

Auteur : non identifié

Datation : 2<sup>e</sup> moitié XVI<sup>e</sup> siècle ou 1<sup>ère</sup> moitié XVII<sup>e</sup> siècle

Matériaux : chêne

Dimensions (cm): H = 185; La = 60; Pr = 57; pied = 87



## Autel et son gradin

Auteur : non identifié

Datation: XVIII<sup>e</sup> siècle; XIX<sup>e</sup> siècle (remontage)

Matériaux : bois

Iconographie: colombe du Saint Esprit (en médaillon)

Dimensions (cm): H = 82; La = 180; Pr = 54



## Statue: Vierge à l'Enfant

Auteur: non identifié

Datation : 1<sup>er</sup> quart XVI<sup>e</sup> siècle (polychromie récente)

Matériaux : pierre, peinte polychrome

Dimensions (cm): H = 150; La = 54; Pr = 35



12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél.: 03 20 30 59 59 - Fax: 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : <u>www.hauts-de-france.gouv.fr</u>

Suivez-nous sur: <u>facebook.com/prefetnord</u> - <u>twitter.com/prefet59</u> - <u>linkedin.com/company/prefethdf</u>

Statue: saint Christophe

Auteur : non identifié

Datation : XVI<sup>e</sup> siècle ou début XVII<sup>e</sup> siècle (polychromie récente)

Matériaux : pierre, peinte polychrome

Dimensions (cm) : H = 185 ; La = 56 ; Pr = 32



Statue : Christ en croix et sa croix\_écotée

Auteur : non identifié

Datation ; 1ère moitié XVIe siècle Matériaux : bois, peint polychrome

Dimensions (cm):

Christ: H = 170; La = 160 Croix = 270; La = 180

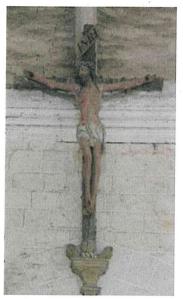


Tableau: Vision du prophète Isaïe

Datation: 1748

Provient de la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice (Paris)

Auteur: Jean RESTOUT (1692-1768) Matériaux : huile sur toile ; cadre : bois

Dimensions (cm), hors cadre: H = 159,5; La = 111



12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél.: 03 20 30 59 59 - Fax: 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : <u>www.hauts-de-france.gouv.fr</u>

Suivez-nous sur : <u>facebook.com/prefetnord</u> - <u>twitter.com/prefet59</u> - <u>linkedin.com/company/prefethdf</u>

## Article 2

Le présent arrêté sera notifié au propriétaire et à l'affectataire.

## Article 3

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés, pour le préfet de région et chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

2 6 SEP. 2024

Bertrand GAUME

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>